

Objet du versement de la DSC (Rappel : seules doivent figurer les dépenses et les recettes qui concourent au fonctionnement d'un service public)			Fonctionnement d'un équipement								
Equipement concerné											TOTAL
Fonctionnement d'un équipement		Modalités de calcul et détails:									
Dépenses	Charges annuelles du personnel chargé de l'entretien et la maintenance de l'équipement	Quotité de la masse salariale concernée sur heures affectées									0
	Charges annuelles du personnel chargé du nettoyage de l'équipement	Quotité de la masse salariale concernée sur heures affectées									0
	Prestation d'entretien										0
	Prestation de nettoyage										0
	Dépenses d'entretien de l'équipement										0
	Dépenses de nettoyage de l'équipement										0
A Total des dépenses de fonctionnement de l'équipement			0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	Subvention directe du fonctionnement de l'équipement										0
	Subvention indirecte de la masse salariale										0
	Redevances bénéficiant à l'équipement										0
	Autres recettes										0
B Total des recettes de fonctionnement de l'équipement			0	0	0	0	0	0	0	0	0
C = (A-B) Quote part de financement assurée par le bénéficiaire de la DSC			0	0	0	0	0	0	0	0	0
D = C X 50% Quote part maximum de DSC pouvant être sollicitée			0	0	0	0	0	0	0	0	0
E = Montant sollicité par le bénéficiaire de la DSC pour le fonctionnement de chaque équipement											0
F = PROPOSITION DE MONTANT TOTAL A INSCRIRE AU BUDGET DU BENEFICIAIRE DE LA DSC AU CHAPITRE R 73 Art 73212 " DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE"											- €
G = PROPOSITION DE MONTANT TOTAL A INSCRIRE AU BUDGET DE L'EPCI au titre de la DSC AU CHAPITRE D 014 Art 739212 " DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE "											- €